

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Ville de Paris et la RATP signent un nouveau protocole pour développer 1 500 logements et promouvoir un urbanisme bioclimatique

6 mai 2025

Anne Hidalgo, Maire de Paris, et Jean Castex, Président-directeur général du groupe RATP, ont signé ce jour un nouveau protocole d'accord ambitieux visant à intensifier la production de logements à Paris tout en soutenant la transition écologique et l'emploi en ville.

Intitulé « Logements et Urbanisme Bioclimatique », ce protocole prolonge et renouvelle la coopération engagée entre le groupe RATP et la Ville depuis 2014. Il s'inscrit dans les nouvelles orientations de la capitale en matière d'aménagement durable, de logement abordable et de qualité de vie urbaine.

Un bilan concret et prometteur

Le précédent protocole a permis la réalisation de 1 442 logements, dont 1 153 logements sociaux, sur une dizaine de sites industriels restructurés. Ces projets ont contribué à :

- Favoriser la mixité fonctionnelle entre activités industrielles et résidentielles ;
- Préserver le patrimoine urbain et la mémoire des lieux ;
- Renforcer la biodiversité et la végétalisation (+2 hectares) ;
- Développer des équipements publics, notamment plus de 200 berceaux petite enfance.

Le nouveau protocole vise la réalisation, d'ici 2034, de 1 500 logements, dont 60 % de logements abordables parmi lesquels au moins 40 % de logements sociaux ainsi que des logements intermédiaires et de l'accession sociale. Ces objectifs s'intègrent dans le cadre du nouveau PLU bioclimatique de la ville de Paris, du Plan climat 2024-2030, et du Plan biodiversité.

La Ville de Paris et le groupe RATP affirment leur volonté commune de :

- Favoriser le logement des agents RATP, notamment les travailleurs essentiels, à proximité de leurs lieux de travail ;
- Développer des opérations mixtes, conciliant maintien d'activités et transition écologique ;

- Contribuer à un aménagement urbain durable, inclusif et résilient.

Le protocole prévoit l'accompagnement par la Ville afin de faciliter la réalisation des projets : accompagnement spécifique, soutien dans le cadre des procédures et de l'obtention des aides financières, coopération pour permettre à RATP Habitat de développer son offre y compris en dehors du foncier RATP.

« Ce partenariat exemplaire vient concrétiser sur les terrains de la RATP notre ambition et notre politique urbaine pour Paris : bâtir une ville écologique et inclusive où les parisiennes et des parisiens peuvent vivre et se loger. Nous nous réjouissons de ce travail commun, qui s'inscrit dans la durée et la confiance réciproque »

Anne HIDALGO
Maire de la Ville de Paris

« Ce protocole essentiel traduit un des axes forts de notre plan d'entreprise et que je porte personnellement depuis mon arrivée : permettre à nos agents, souvent en première ligne au service des Franciliens, de se loger dignement à Paris, à proximité de leur lieu de travail. C'est aussi une manière concrète pour la RATP de contribuer à un urbanisme plus humain, plus écologique et plus solidaire. Je suis fier de cette coopération renouvelée avec la Ville de Paris. »

Jean CASTEX
Président-directeur général du groupe RATP

Contact presse

Jennyfer Dellupo

01 58 78 37 37

servicedepresse@ratp.fr